

" arpète "



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Dans peu de jours se terminera l'année 2016 qui a, comme la précédente, apporté son lot de douleurs et de misère. Nous sommes nombreux à nous associer aux cérémonies organisées ici ou là en mémoire des victimes. Nous tenons ici à leur témoigner notre solidarité.

Notre respect et nos encouragements vont également à toutes nos forces des trois armes engagées dans les conflits extérieurs, et tellement sollicitées dans la sécurité intérieure.

A un degré de gravité bien moindre, les événements nous ont imposé des conditions plus contraignantes pour la marche de notre amicale, dont l'annulation du congrès que nous persistons à vouloir annuel.

Notre déception méritait bien une compensation. Elle est venue de vous-mêmes qui avez participé fortement à notre consultation pour entériner les rapports que nous présentons habituellement en Assemblée Générale.

C'était une première et vos réponses nombreuses ont validé nos nouveaux statuts. Cela nous reconforte et nous encourage, soyez en remerciés.

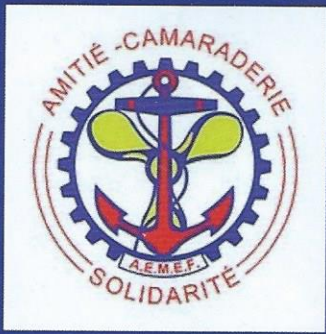
Quand ce bulletin vous parviendra, vous serez en pleine préparation des fêtes de fin d'année. Je vous souhaite de les passer de la plus belle des façons, et je forme mes vœux les plus ardents pour que 2017 soit une année de paix et de joie pour vous et vos familles.

Cadeaux de Noël !! Notre boutique est à votre service. Voir bulletin n° 124 du mois de juin 2016.



Joyeux Noël et bonne année

N'oubliez pas de régler vos cotisations 2016 - 23 Euros (11,50 Euros pour les veuves et associées) par chèque libellé à l'ordre de « AEMEF » à adresser à votre délégué de région ou au responsable qu'il a désigné. En cas d'incertitude et pour les amicalistes résidant hors métropole, adresser le règlement au Trésorier général : HUGUES COËNT - 30 rue de Rostomic - 29150 CHATEAULIN
Volontaires pour adhérer à l'Amicale: Contacter le siège administratif (adresse ci-contre).



AMITIÉ - CAMARADERIE - SOLIDARITÉ
affiliée à la FAMMAC



Sous-mariniens



Mécaniciens



Électrotechniciens



Électromécanicien



Torpilleur



Armuriers



Force de surface



Personnel de l'aéronavale

TRIMESTRIEL

Le Numéro : 3 euros

Abonnement annuel : 11 euros

Internet : www.aemef.fr

Directeur de la Publication :

Bernard DUVAL
59 rue Émile Zola
83360 FREJUS

Siège administratif : André CANTIN

1 Chemin des vignes d'antan
83320 CARQUEIRANNE

Rédacteur

Jean-Michel BONHOMME
11, Résidence du château
56670 RIANTEC.

Courriel :

jean-michel.bonhomme@orange.fr

Imprimeur :

ICÔNES

735 rue Jacques Ange Gabriel
56850 CAUDAN

Commission paritaire

n° 0 120 A 07 114



SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Pages

1

SOMMAIRE

2

NOUVELLES DES RÉGIONS

- RÉGION RHÔNES-ALPES 11 - 12
- RÉGION AQUITAINE 13

RUBRIQUES A.E.M.E.F.

- BULLETIN DE FÉVRIER 1960 (SUITE) 3 - 4
- QUESTIONS POUR UN MARIN 5
- NOUVEAUX ADHÉRENTS 5
- RUBRIQUE NÉCROLOGIQUE 5
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 OCTOBRE 2016 6
- CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016 7 - 8
- ANNIVERSAIRE DES 80 ANS DE L'ÉCOLE 9 - 10
- RESTAURATION DE LA CHAPELLE 12
- PRISE DE COMMANDEMENT AU P.E.M. 14
- ANNONCES 15
- NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT 15

PRÉSIDENT DE L'AMICALE
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Bernard DUVAL

COMITÉ DE RELECTURE

Paul BRAS

Jean-Paul MORVAN

Michel TRAVAIL

Michel MARREC

DIRECTEUR DE RÉDACTION

Jean-Michel BONHOMME

BUREAU

Bernard DUVAL	Président
André DESTENABES	1er Vice président
Hubert PERROT	2e Vice président
André CANTIN	Secrétaire général
Hugues COËNT	Trésorier général

ASSESEURS - ADJOINTS

Jean-Michel BONHOMME

Michel MARREC

Jean-Paul MORVAN

Denis THORAVAL

Michel TRAVAIL

ADMINISTRATEURS DE RÉGIONS ET DE ZONES

JEAN-CLAUDE ACHARD

JEAN-PIERRE AMBLARD

MICHEL BRUCHES

ANDRÉ CANTIN

ANDRÉ DESTENABES

BERNARD DUVAL

MICHEL MARREC

JEAN-PAUL MORVAN

HUBERT PERROT

CLAUDE ROUSSEAU

PAUL-PIERRE THIRANT

DENIS THORAVAL



CRÉDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
Couverture : (photo non contractuelle)
2ème de couverture: photos www.netmarine.net
4ème de couverture : La chapelle Saint Louis après
restauration (photo Bernard Duval)



1860
1960

Les Premiers Officiers Mécaniciens de la Marine Nationale

DANS le "Bulletin de l'Association Amicale des Anciens Elèves des Ecoles de Mécaniciens" de septembre 1932, et sous le titre des *Mécaniciens de la Marine en bois*, j'ai rendu compte de l'ordonnance du 30 mai 1831 d'Henri Gauthier, comte de Rigny, ministre de la Marine, constituant à Toulon la première Compagnie de Mécaniciens et Chauffeurs, commandée par un Lieutenant de Vaisseau. J'indiquais alors les soldes annuelles, à terre et à la mer des Officiers-Mariniers et ouvriers marins militaires et civils.

Au début de la navigation à vapeur dans la Marine de guerre, les mécaniciens furent pris parmi les mécaniciens du commerce et parmi les hommes venant de l'industrie. A l'exception du *Sphinx*, dont les machines provenaient des usines anglaises, les autres bâtiments alors existants, tels que le *Pélican*, le *Souffleur*, le *Nageur*, le *Rapide*, le *Coureur*, la *Ville-du-Havre*, et quelques autres de cette espèce, dont l'infériorité était patente, ne pouvaient guère faire un bon service. Aussi, avec des hommes alors fort peu expérimentés, tout au seuil de leur carrière, les avaries dans les machines furent-elles gravées.

Dans mon article de 1932, il s'agissait, en l'occurrence d'un centenaire d'une première et simple organisation d'un groupe de mécaniciens et chauffeurs. Mais le corps n'était pas encore créé. Il le fut par ordonnance royale du 20 mai 1840.

Cinq ans après une nouvelle ordonnance royale du 28 novembre 1845 modifiait la constitution du corps, augmentait les soldes et organisait de nouvelles compagnies de mécaniciens et d'ouvriers chauffeurs. Je rappelais, alors, avoir trouvé dans le Bulletin de la Société des Sciences, "Belles Lettres et Arts du Var" (Académie du Var) de 1846 une étude de M.G. de Fouchy, Capitaine de Corvette, sur le recrutement des marins de la Flotte. La seconde partie de cette étude (p. 203), se rapportait uniquement aux mécaniciens et chauffeurs. M. de Fouchy avait été le promoteur de l'ordonnance du 30 mai 1831. Quinze ans après, l'auteur croit son œuvre débordée par le développement des navires de guerre à vapeur, qu'il croit exagéré ; il ne sait pas suivre le progrès en son temps, et de novateur tombe au rang de critique acerbe. Il s'élève, notamment, contre les soldes fixées par l'ordonnance de 1845, les trouve exorbitantes et les juge blessantes pour les autres Officiers-Mariniers et les matelots de la Flotte. « Or, dit-il, en donnant aux mécaniciens un levier doré pour mettre en mouvement les machines, on s'est montré prodigue car, beaucoup parmi eux seront tentés de se croire des phénix de la mécanique. »

Un Premier-Maître mécanicien de première classe touchait alors à la mer 3.000 francs par an, et un ouvrier mécanicien de 2^e classe, dernier grade, 648 francs. Il s'agissait évidemment de francs or.

La fin de l'étude de M. de Fouchy est plus raisonnable et surtout plus constructive. « Les bons mécaniciens font les bonnes machines », dit-il innocemment, sans tenir compte de la valeur de l'ingénieur qui les construit. Mais son idée dernière est juste, quand il préconise, dans les ports, la création d'une école de Mécaniciens.

Dans le bulletin (A.E.M.) de mars 1938, j'ai dit comment dans ses articles 63 et 69, l'ordonnance de 1845 créait le grade de mécanicien en chef, quelles étaient ses fonctions à terre et à la mer, comment il était habillé et quelle était sa solde : 3.000 francs à terre et 3.600 francs à la mer, par an. Cette ordonnance fixait seulement à cinq le nombre des mécaniciens en chef, qui devaient être les premiers Officiers mécaniciens de la Marine Nationale, prenant rang entre les lieutenant et les enseignes de vaisseau dans l'ordre descendant. Leur uniforme était pratiquement celui des Officiers de marine en petite tenue, mais sans épaulette.

On ne sait trop pourquoi cette création d'Officiers mécaniciens par Louis-Philippe ne fut pas réalisée ; les titulaires ne furent jamais nommés et en fait les fonctions étaient toujours remplies en l'absence réelle de ceux-ci par des Officiers de vaisseau. Cela dura quinze ans.

Grâce à l'amabilité de M. le Commissaire général de la Marine Letrosne, j'ai pu connaître quand furent effectivement nommés les premiers Officiers mécaniciens, leurs noms, d'après les renseignements et les B. O. qu'il m'a indiqués. Je le remercie ici bien vivement.

C'est seulement en 1860 que Napoléon III s'avisa de l'absence d'Officiers mécaniciens dans la Marine impériale. On raconte qu'ayant visité à Cherbourg une escadre anglaise, où des Officiers mécaniciens lui avaient été présentés, il s'étonna de n'en pas trouver dans les escadres françaises.

Le décret du 25 septembre 1860 dû à l'illustre Amiral de France HAMELIN (1796-1864) Ministre de la Marine, combla alors la lacune en créant 40 Officiers mécaniciens à recruter au choix parmi les Premiers-Maitres mécaniciens de première classe :

- 2 mécaniciens en chef assimilés à Capitaine de Corvette ;
- 8 mécaniciens principaux de 1^{re} classe assimilés à lieutenant de vaisseau ;
- 30 mécaniciens principaux de 2^e classe assimilés à enseigne de vaisseau.

Le décret créa pour eux le velours lilas, en petite tenue, des galons spéciaux en dents de scie à porter sur la redingote et la casquette, et le port de l'épée (B.O. de 1860, pages 434-439, tome II).

Un autre décret du 16 mai 1862 leur donna les mêmes galons que les Officiers de Marine, mais séparés entre eux par une soie lilas.

Le décret impérial du 12 décembre 1860 tome second pp. 570-571 nomma à l'emploi de mécaniciens principaux de 2^e classe les Premiers-Maitres Mécaniciens de première classe de la Flotte dont les noms suivent, avec ports d'attache, à savoir :

- Toulon : M. CHALLIER (Michel-Magloire).
- Brest : M. RIPOTEAU (Jean-Gabriel-Eugène).
- Brest : M. VERPINET (Jean-François).
- Toulon : M. MOREL (Desiré-Joseph).
- Brest : M. LANGLET (Claude-Emmanuel).
- Brest : M. ORTOLAN (Jean-André).
- Brest : M. TRICART (Alexandre-Marie).
- Toulon : M. MONNIER (Pierre-François-Emile).
- Toulon : M. DUBOIS (Paul).
- Toulon : M. DUPRIEZ (Jean-Alexandre).

Ce furent les dix premiers Officiers mécaniciens de la Marine Nationale, dont le Major de promotion était M. CHALLIER, qui fut, je crois, l'inventeur de la vis Challier.

Ce décret fixait ainsi les soldes :

À terre, par an :

Mécanicien en chef	3.500 fr.
Mécanicien principal de 1 ^{re} classe ...	2.500 fr.
Mécanicien principal de 2 ^e classe	2.000 fr.

À la mer, par an :

Mécanicien en chef	6.125 fr.
Mécanicien principal de 1 ^{re} classe	4.375 fr.
Mécanicien principal de 2 ^e classe	3.500 fr.

Les annuaires de la Marine nous apprennent que huit Mécaniciens principaux de 2^e classe sont promus à la première classe le 19 Avril 1865. M. Challier en est toujours le Major. Enfin, deux Mécaniciens principaux de 1^{re} classe sont promus mécaniciens en chef le 10 Août 1868 : MM. Morel et Ortolan, qui furent les premiers Mécaniciens en chef.

Par décision impériale (des 29 Mai et 27 Octobre 1867), le cadre des Mécaniciens principaux de 2^e classe avait été porté à 40.

Par la suite, le nombre toujours croissant des bâtiments à vapeur exigea un effectif de plus en plus important d'Officiers dans les machines. Le but de cette courte étude n'était pas d'écrire leur histoire, mais seulement de dire ce que fut l'origine de leur corps. 1931 a fêté le centenaire des Officiers-Mariniers et Matelots mécaniciens et chauffeurs ; 1960 fêtera celui de leurs Officiers.

Qu'il me soit permis, en terminant de rappeler aux anciens bouchons-gras, dont je suis, et aux actuels ingénieurs mécaniciens de la Marine que leur grand ancêtre fut M. Michel-Magloire Challier, né le 16 Octobre 1811, entré dans la Marine en 1830, promu Mécanicien principal de 2^e classe le 12 Décembre 1860 et de première classe le 19 avril 1865. N'étant pas porté sur l'« Annuaire de la Marine » de 1869, je suppose qu'il dut être mis à la retraite à cette époque, à l'âge de 58 ans et après 39 ans de dur service.

Il est mort à Toulon.

Emmanuel DAVIN.

QUESTIONS POUR UN MARIN

Réponses au bulletin N° 125 de septembre 2016

1. Fonction du Chef d'état major des Armées ?

Il est responsable de l'emploi des forces et assure le commandement des opérations militaires. Il est le conseiller militaire du gouvernement.

Responsabilités :

Organisation interarmées et organisation générale des armées - Ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmées - Définition du format d'ensemble des armées et de leur cohérence capacitaire - Préparation et mise en condition d'emploi des armées - Soutien des armées - Renseignements militaires - Relations internationales militaires.

Il a autorité sur :

Les chefs d'état-major des trois armées - Les Commandants supérieurs dans les départements d'outre-mer, en Polynésie et en Nouvelle Calédonie. Les Commandants des forces françaises à l'étranger et leurs états majors interarmées - Les officiers généraux de zones de défense.

2. Qui était l'Amiral Jean-Joseph BRISSON ?

Né à Cabara (Gironde) le 5 mai 1868 ; école navale en 1886 ; breveté de l'Ecole de canonage en 1901. Commandant du croiseur Guichen, il participe à l'évacuation des populations arméniennes du Djebel Musa en 1915. Capitaine de vaisseau en 1916, il est chef d'état-major de la troisième escadre en Méditerranée et se distingue en juin 1917 pour ses opérations menées au canal de Corinthe. À la tête d'une force navale détachée en Baltique, il se distingue à nouveau lors des opérations autour de Riga qui assurèrent l'indépendance de la Lettonie. Excellent marin et diplomate, il parvient à se tirer avec succès d'une situation difficile en coordonnant remarquablement l'action de l'armée lettone et des forces franco-britanniques ce qui lui valut une citation à l'ordre de l'armée. En 1921 il est promu contre-amiral et Sous-Chef d'Etat-Major de la Marine. En fin de carrière, il préside la Commission Permanente des Essais des bâtiments de la flotte. Il quitte le service actif en mai 1930 et meurt le 25 juillet 1957.

3. Quel fut le destin du sous-marin VENDEMIARE ?

1912 : les premiers équipages de l'arme sous-marine ont défriché un domaine stratégique et technique totalement nouveau et des tactiques originales pour combattre les puissantes escadres, au risque quotidien de leur vie. Comme ceux du vendémiaire il y a plus de 100 ans. Le Vendémiaire, le Messidor et le Floréal sont trois sous-marins très récents du type pluviose. Ils sont en exercice dans le raz Blanchard avec le cuirassé Saint-Louis ; à 6:12 à la montre de passerelle du Saint-Louis, le matelot timonier crie « un sous-marin droit devant » ! Malgré un stoppage en urgence, le cuirassé éperonne le vendémiaire (24 hommes) qui coule. La commission d'enquête conclura que la collision était inévitable, compte tenue de l'impossibilité de manœuvre du sous-marin qui remontait en surface et de l'inertie du cuirassé pour stopper (environ 30 secondes) . Pionnier de la tactique sous-marine, victime de son devoir, le vendémiaire est gardé en mémoire par les sous - mariniens.

Nouvelles questions

1. Connaissez-vous l'école de plongée ?
2. L'Aéronautique Navale! Depuis quand ?
3. Le P.H.M. « ADROIT » ?

NOUVEAUX ADHÉRENTS

- M. ESTEVIN Georges 22 rue Marcel Ducassy 66000 PERPIGNAN
- M. DO PAÇO Gabriel 28 G route de la Jeuny 33680 LE PORGE
- M. RENARD Jacques 459 route de Varèze 38122 COUR ET BUIS

Bienvenue à l'amicale.

NÉCROLOGIE

- M. CAFFARO Alain (PACA) 03/09/2016
- M. BOURBON Roger (PACA) 20/08/2016
- M. SAUVAGET Louis (Bretagne) 10/10/2016
- M. MONTEILH Jean-Léopold (PACA) 22/10/2016
- M. MEJEAN Roger (PACA) 28/09/2016

Nous nous associons à la peine des familles et leur assurons de notre profonde amitié.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale organisée par Mr Duval Bernard, président de l'association s'est effectuée par correspondance, comme le permettent nos statuts.

Les résultats sont présentés lors du Conseil d'Administration du 05 octobre 2016.

➤ **Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.**

NOMBRE DE VOTANTS : 308
NOMBRE de BULLETINS EXPRIMES : 308
NOMBRE de BULLETINS NULS : 3
NOMBRE de BULLETINS VALIDES : 305

ONT OBTENUS :

Mr Cantin André, Réélu avec **304 voix / 308**

Mr Marrec Michel, Réélu avec **296 voix / 308**

Mr Rousseaux Claude, Réélu avec **286 voix / 308**

Mr Coënt Hugues, Elu. Cooptation confirmée avec **284 voix / 308**

Ils exerceront leur fonction conformément aux statuts. Ce renouvellement est attesté par les scrutateurs : André Destenabes et Bernard Duval.

- Adoption du rapport moral et du rapport d'activités.

Nombre de votants : 303
Rapport moral : 298 voix / 303
Rapport d'activités : 295 voix / 303

Ce résultat de vote est attesté par le scrutateur : André Destenabes.

➤ **Approbation du compte d'exploitation de 2015.**

Pour des raisons techniques le vote d'approbation par les adhérents n'a pas pu s'effectuer. Le compte d'exploitation (Annexe A), communiqué à l'ensemble des adhérents, ayant été approuvé par le Conseil d'Administration du 15 mars 2016 (Kremlin-Bicêtre), est considéré comme exceptionnellement adopté par l'Assemblée Générale.

➤ **Approbation du budget prévisionnel pour 2016.**

Pour des raisons techniques le vote d'approbation par les adhérents n'a pas pu s'effectuer. Le budget prévisionnel (Annexe B), communiqué à l'ensemble des adhérents, ayant été approuvé par le Conseil d'Administration du 15 mars 2016 (Kremlin-Bicêtre), est considéré comme exceptionnellement adopté par l'Assemblée Générale.

➤ **Carte d'ancien combattant.**

Ce vote par correspondance a été utilisé pour mettre à jour le fichier des anciens combattants. A ce jour il est recensé 199 adhérents ancien combattant sur les 308 votants.

➤ **Attestation du vérificateur aux comptes (voir annexe C page 8).**

Carqueiranne le 20/10/2016

André CANTIN Secrétaire général

Bernard DUVAL, Président

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs présents :

Achard Jean-Claude (Rhône Alpes)
Bruches Michel (Bretagne)
Cantin André Secrétaire Général
Coënt Hugues Trésorier Général
Destenabes André Vice-président
Duval Bernard Président
Morvan Jean-Paul (Bretagne)
Perrot Hubert (Vice-président - Ile de France)
Rousseaux Claude (Ile de France)
Thirant Paul-Pierre
Thoraval Denis (Languedoc Roussillon)

Administrateur absent non représenté

Marrec Michel Trésorier adjoint
Délégués régionaux présents
Riflart Jacques (Nord Picardie)
Délégués départementaux présents
Sevrin Claude (Ile de France ouest)

Invité

Travail Michel Responsable du site Internet

Le quorum étant atteint le Conseil peut délibérer et décider

Ouverture des travaux à 09h00

- Ouverture des travaux par le président Bernard Duval. Echanges d'informations à propos de la première Assemblée Générale par correspondance. Des enseignements en sont extraits afin d'améliorer une éventuelle autre Assemblée Générale par correspondance.
 - Bilan du vote par correspondance : 308 bulletins de vote reçus.
- **Election des administrateurs et membres actifs**
Suite aux résultats enregistrés par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration procède à l'élection du nouveau bureau.

Le président met au vote pour l'affectation les différentes fonctions qui sont renouvelables tous les ans. Après dépouillement et contrôle collectifs du nombre des voix, il en résulte :

Mr Bonhomme Jean-Michel avec 12/12 voix - Réélu assesseur
Mr Cantin André avec 11/12 voix et 1 abstention - Réélu secrétaire général
Mr Coënt Hugues 12/12 voix - Elu trésorier général
Mr Destenabes André 12/12 voix - Réélu vice-président
Mr Duval Bernard 11/12 voix, 1 abstention - Réélu président
Mr Marrec Michel 12/12 voix - Réélu trésorier adjoint
Mr Morvan Jean-Paul 12/12 voix - Réélu assesseur
Mr Perrot Hubert 12/12 voix - Réélu vice-président
Mr Thoraval Denis 12/12 voix - Réélu secrétaire adjoint
Mr Travail Michel 12/12 voix - Réélu assesseur

- **Par Mr Coënt Hugues. Présentation de sa nouvelle fonction de trésorier général.**
 - Examen des difficultés à obtenir un fichier à jour des adhérents. Notamment au niveau des cotisations des adhérents.
 - Examen de la situation des cotisations en 2016.

- Examen du compte d'exploitation du 2ème trimestre 2016 (Annexe A). Vote d'acceptation à la majorité absolue.

➤ **Par Denis Thoraval, secrétaire adjoint.**

Il est rappelé que le fichier des adhérents servant de référence est géré par Denis Thoraval qui en assure la diffusion auprès des intéressés.

➤ **Par Mr Bernard Duval, président.**

- Il est rappelé, que pour le bon fonctionnement de l'amicale, les informations émanant des régions doivent être adressées au secrétariat. Celui-ci en assure la diffusion aux intéressés et la mise à jour des dossiers.
- Le bilan et le compte d'exploitation de 2015, n'ayant pas été voté lors de l'Assemblée Générale, pour des raisons techniques, mais adoptés lors du dernier Conseil d'Administration le 5 mars 2016, peuvent être publiés.
- Les cartes d'adhérents seront réimprimées par l'imprimerie Icones (quantité 300) et distribuées aux délégués régionaux.
- Une recherche sera effectuée afin de rédiger un article traitant de l'impact de l'amiante sur la santé. Article à publier dans notre bulletin de liaison.
- Présentation des relations avec la nouvelle équipe dirigeante du PEM de St Mandrier.

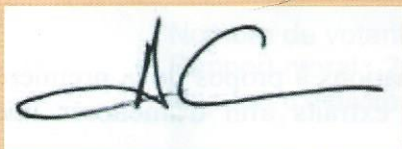
➤ **Par Mr André Destenabes, vice-président.**

Annonce d'un nouveau porte-drapeau en région Aquitaine : Mr Pascal NAPOLITANO.

Toutes les questions de l'ordre du jour ayant été traitées les travaux sont clos à 12h00

André CANTIN – Secrétaire Général

Bernard DUVAL, Président



Attestation vérificateur aux comptes

Larmor Plage le 26.02.16

ANNEXE C

La commission de vérification aux comptes s'est réunie le vendredi 26.02.16 à 15 heures, en présence du Trésorier général Paul Pierre Thirant.

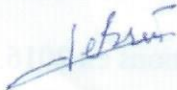
Tous les documents ont été consultés.

La vérification s'est axée sur toutes les pièces comptables et l'ensemble des justificatifs.

Observations :

Les comptes se sont révélés parfaitement clairs et bien tenus. Ils n'appellent à aucune observation de notre part.

Pour la commission, le vérificateur aux comptes
Claude Le Bris





80 ans que l'école des apprentis mécaniciens a quitté l'Angle Robert, à Toulon, en compagnie de l'école des mécaniciens chauffeurs et scaphandriers, pour venir s'installer à Saint-Mandrier, dans les locaux de l'ancien hôpital maritime Saint-Louis, dont les services ont été dirigés vers l'hôpital Sainte-Anne. L'ingénieur mécanicien en chef de 1ère classe Mouly, directeur de l'Angle Robert de 1934 à 1936, commandera l'école, qui prend le nom d'Ecole des Mécaniciens Chauffeurs et Scaphandriers, jusqu'en 1938.

Le commandant du Pôle Ecoles Méditerranée et celui de l'Ecole des Systèmes, Technologies et Logistique Navals, (ESTLN) ne voulaient pas laisser passer cet anniversaire sans le célébrer dignement.

C'est ainsi que le mardi 18 octobre, nous répondions à l'invitation, faite à notre président et à une cinquantaine de membres de notre amicale, pour pénétrer dans l'enceinte de l'école, en compagnie d'une vingtaine d'anciens de l'école de plongée, suivant en cela quelques anciens commandants de l'école et des représentants de la mairie de St-Mandrier.

Heureusement le cauchemar de la prise de commandement, copieusement arrosée (au carré comme à l'extérieur!), ne s'est pas renouvelé, puisque s'il a bien plu la veille, la météo fut plus que clémente en ce jour.

Tant mieux car, après un pointage sérieux, l'accueil fut plus chaleureux, au son des binious du PEM. On nous donna un programme de la journée et un document de présentation de l'ESTLN. Dans la cour d'honneur, après le rappel historique des écoles de la presqu'île, le rappel historique du drapeau de l'Ecole des Apprentis Mécaniciens de la Flotte et de ses distinctions, celui-ci et sa garde furent présentés, en présence des fanions de l'ESTLN et de l'Ecole de Plongée.

Le drapeau de la région Rhône-Alpes, était aussi présent, porté par Claude Neau, devant une délégation d'une vingtaine de personnes, emmenée, comme un seul homme, par le délégué de région Jean-Claude Achard. C'est vrai que certains étaient venus de loin, amenant parfois des photos qui furent exposées : qu'ils soient remerciés de cette participation.

Cette mini-présentation au drapeau, fut suivie d'un défilé de deux groupes de jeunes matelots et maistranciers, impeccablement alignés, en chantant ce que je pourrais dire « notre hymne ».

Puis par groupes, nous fûmes invités à suivre un officier pour revisiter le site. Au programme, le hall technique, les ateliers, la chapelle, un nouveau simulateur le SIMCP (simulateur de conduite des nouvelles frégates multi-missions) la salle traditions et découvrir une exposition de photos, de matériel ou d'archives diverses, spécialement montée pour la circonstance.

Tous les présents apprécièrent hautement, tout ce que l'on nous montra et même plus, car chacun a pu remarquer la propreté des lieux, la cordialité qui régna tout le long de notre séjour, la courtoisie de nos hôtes, leur disponibilité pour nous renseigner, et la richesse du repas qui nous fut servi, en compagnie des commandants, de l'encadrement militaire et civil, mais aussi des élèves de différents cours, qui nous acceptèrent à leur table, et avec qui l'échange fut prolifique. On ne pouvait pas mieux remercier tous ceux là, et le service du Bucentaure, qu'en chantant, la chanson des arpètes. Mais dorénavant nous ne surprenons plus personne, puisqu'elle fait partie des chants de marche de l'école. Si bien, qu'après le premier couplet, notre chorale s'étoffa de nouveaux membres qui voyant que nos voix commençaient à s'essouffler, firent baisser la moyenne d'âge.

Une bien belle journée, vraiment !

Nous avons découvert la chapelle restaurée, depuis le temps que l'on attendait cet instant. Une réussite, avec ses nombreuses moulures au dôme, ses jeux de lumières, ses tableaux rénovés, en partie grâce à vos dons, un nouvel autel (made in GEM), pour être aux nouvelles dispositions de l'office catholique. Une sacrée émotion (si ce n'était pas une émotion sacrée !)

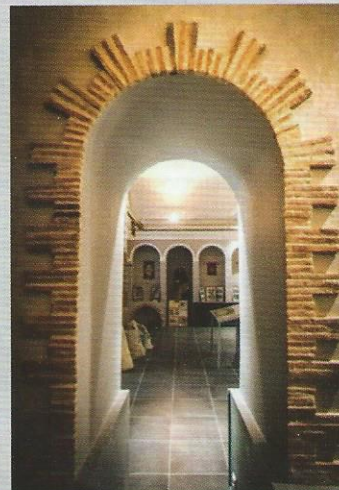
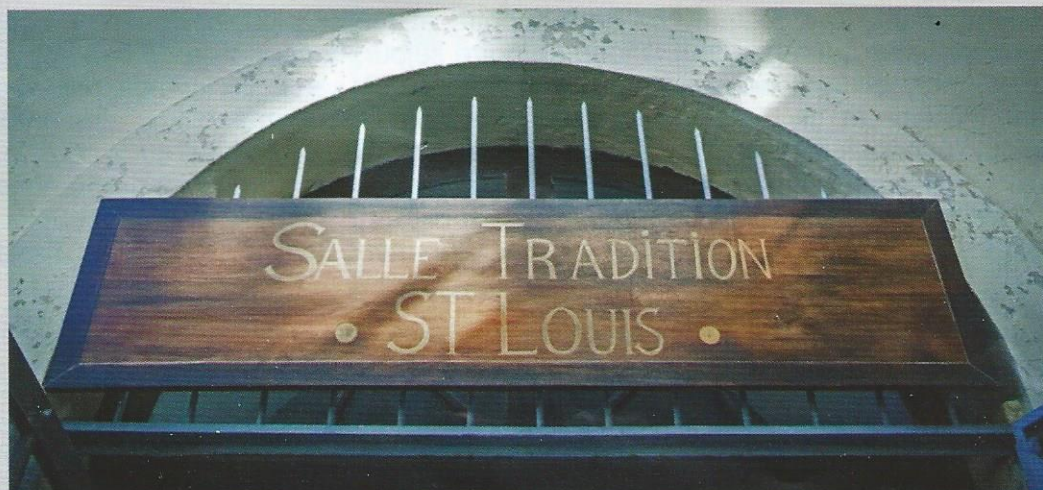
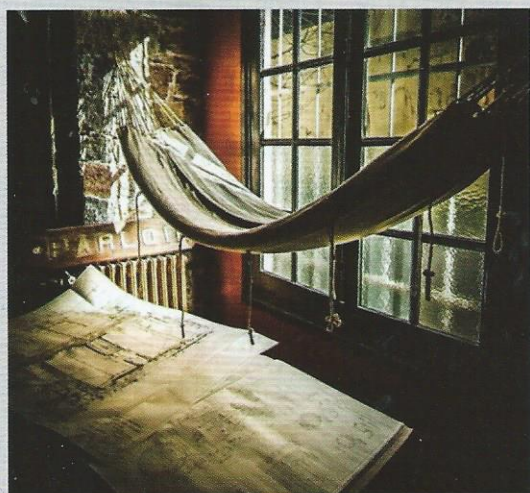
L'exposition temporaire, comportait, entre autres, une maquette d'une chambrée, du temps des hamacs, un don de notre ami Bertrand Gueneugues, mais réalisée par un camarade de promo monsieur Hénaff (mais attention, ce n'est pas lui qui a inventé le pâtre !), qui trouvera sûrement sa place dans la salle tradition. Il y avait une exposition de photos « hier et aujourd'hui », qui montrait les lieux avec photos archives et de nos jours ; De ce bel ouvrage, fort apprécié, je ne saurais tout énumérer. Je ne peux même pas vous parler du simulateur, car nous étions fort contraints dans ce créneau de journée, et le seul regret, ce fut le manque de temps pour savourer pleinement. Je ne peux que vous dire que ceux qui l'ont vu, en sont encore bouche bée, c'est peu dire ! Pour ma part, j'attendrai patiemment 10 ans, en espérant que lui, soit toujours là !

Toute bonne chose a une fin, et nous approchons de l'heure des permissionnaires. Il fallait nous quitter. Certains devaient remonter plus au nord, d'autres regagner leur hôtel ou leur « sweet home » ;

Il nous fallait remercier ;

Que tout le monde, quelque soit son grade et son implication dans la réussite d'un tel événement, trouve ici, encore, l'expression de notre reconnaissance pour toutes ces émotions. Mais que l'on se rassure, tout le monde survécute.

Jean-Claude ACHARD



RÉGION RHÔNES ALPES

Sortie familiale le samedi 24 septembre 2016



J'avais convié les adhérents Rhône Alpes, ayant une connexion internet (limitation des dépenses...), à une sortie dite « familiale » au Musée ferroviaire de Chatte dans l'Isère suivie d'un repas pris en commun dans un restaurant du village.

Vingt et une personnes, dont 12 adhérents, ont répondu « présent et présente... ».

Le rendez vous était fixé à 10.00 h directement au musée.

Entrons dans le jardin ferroviaire et laissons nous transporter par la féerie de la nature!

Une projection d'un court film retrace les diverses périodes du chantier car on peut appeler ça « un chantier ».

Créé en 1987 par Christian ABRIC, il est devenu aujourd'hui l'un des plus beaux jardins miniatures animés d'Europe.

Ce lieu qui est né de la passion des trains, est vite devenu également un jardin au sens noble du terme, espace de promenade et de découverte.

Le petit Christian (devenu bien grand maintenant) est ce que l'on appelle, comme son père, un passionné.

Depuis son plus jeune âge, il joue avec des trains.

Bien que grandissant, la passion des trains est toujours aussi grande, d'ailleurs elle est devenue vite envahissante... et le réseau ferroviaire familial qui envahissait la maison a fini par se retrouver au cœur du jardin.

Au fil du temps, après des milliers d'heures de travail, de construction, de jardinage et de réglages, c'est un formidable monde miniaturisé qui s'offre à nous.

Ainsi, différentes scènes végétales se succèdent : nous passons d'un espace minéral, jeu de différentes roches symbolisant les montagnes de la région, aux collines du Facteur Cheval, créées avec les mêmes pierres que Ferdinand CHEVAL a récoltées pour construire son chef-d'œuvre.

Dans cet espace, tout est là pour créer l'illusion du jardin miniature.

Le paysagiste doit parvenir à intégrer les différentes échelles du lieu : les vallonnements environnants, les arbres de taille adulte, la collection d'érables japonais, les arbres nanifiés. C'est grâce à la taille en Niwaki des végétaux, qui crée différentes perspectives, que le jardin prend toute sa structure.

Aux collines engazonnées du départ, Joseph Grimaldi, spécialiste du jardin japonais, a progressivement ajouté des paysages miniatures qui permettent au promeneur de voyager dans la région comme s'il se trouvait lui-même dans un des petits trains.

A l'aide d'un jeu d'observation, certaines et certains ont découvert une multitude de détails.

Bravo à vous car seulement 2 numéros n'ont pas été trouvés.

Le principe était simple, il suffisait de retrouver un certain nombre de personnages à l'échelle du Jardin Ferroviaire (1/22.5ème) à côté desquels ils découvraient une lettre également bien dissimulée. La suite de lettres leur a donné au final le nom d'un arbuste.

Mais le temps passe et l'heure de « l'apéro » arrive.

Nous nous rendons au restaurant St Philomène où le « patron » nous accueille avec un punch maison. J'ouvre ma valise miracle et11 « chéches » partent comme une envolée de moineaux, ils avaient été demandés par ces « dames » lors de notre dernière rencontre, plus quelques tee-shirts, et produits de la boutique (macaron de voiture, épingle de boutonnière, etc...).

Le repas est annoncé et nous envahissons la salle qui nous a été réservée.

Chacun s'arrange pour être avec ses amis et le repas démarre sur une bonne note. Il ne manquait que la musique. Petit clin d'œil à notre accordéoniste !!

Le repas se termine mais personne n'a envie de partir, ça traîne ! Et oui, ensemble, on est bien...

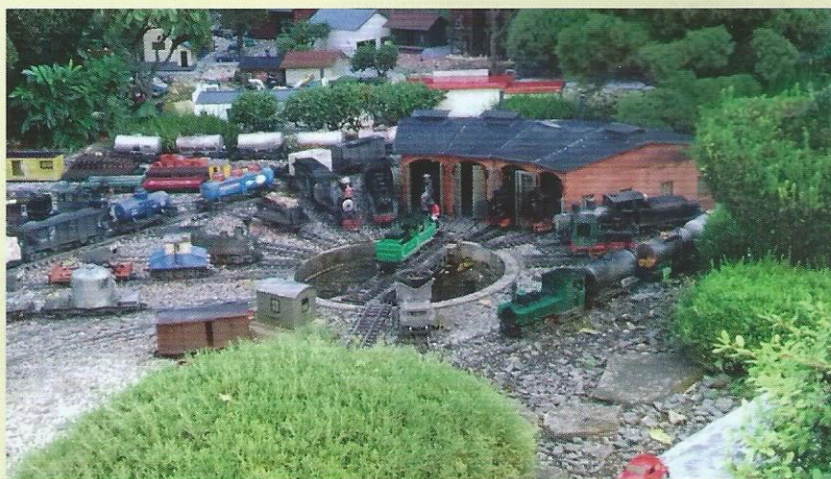
Mais comme toutes les choses ont une fin, le départ est donné et quand se revoit-on ?

Bientôt. Début d'année le samedi 7 janvier 2017 en principe mais...laissons le temps au temps.

Je remercie tous mes « fidèles compagnons » par leur présence et celle de leur épouse.

Bien amicalement.

Jean-Claude ACHARD Administrateur et Délégué Régional Rhône Alpes



RESTAURATION DE LA CHAPELLE (4^{ème} de couverture)

Depuis que, sous l'impulsion du commandant PELLIARD, les travaux de réhabilitation de la chapelle St Louis ont pu être engagés, vous nous interrogez régulièrement sur ce qui a été réalisé grâce aux dons de l'amicale et de nombreux adhérents.

Lors de notre visite récente, nous avons bien entendu posé la question et nous pouvons vous informer : les dons ont servi en particulier à restaurer le grand tableau derrière l'autel et les chandeliers.

La photo en 4^{ème} page de couverture montre que le résultat est excellent et que vous pouvez être fiers de votre participation.

Bernard DUVAL Président

RÉGION AQUITAINE

Le Samedi 08 Octobre 2016, nous avons convié nos adhérents de la région, à la Salle de la Boétie au Taillan-Médoc, banlieue Bordelaise, lieu habituel de nos rencontres. Nous étions une « bonne chambrée », et pour commencer, Jean-Pierre AMBLARD, notre délégué Régional, a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à nous tous. Merci de sa présence, vu son état de santé. Michel LECOINTE a enchaîné avec l'ordre du jour :

Tout d'abord, les excuses de certains qui n'ont pu se déplacer, puis il a nommé les décès de l'année. L'activité de notre secteur a été réduite, dès l'instant où nous n'avons pas pu effectuer une sortie au Pays Basque Espagnol comme prévu. (Partie remise..).

Par ailleurs, nous étions présents à la cérémonie du 14 Juillet à Bordeaux, avec nos deux porte-drapeaux, Pascal NAPOLITANO et Rudy GORE. André DESTENABES, a pu préciser, que lors du Conseil d'Administration du 05/10, il a été enregistré la démission de Jean Pierre de son rôle d'administrateur, et cela à cause de son état de santé, qui ne lui permettait plus d'assister aux réunions. Cette décision a été prise conjointement et en plein accord avec Jean-Pierre. Il n'en demeure pas moins qu'il reste Délégué Régional Aquitaine : satisfaction des participants. (Courage).

Michel LECOINTE a ensuite souhaité la bienvenue à Robert SEGURA (un des tous derniers adhérents), qui est venu, malgré la distance importante (200km), accompagné de son épouse, assister à notre réunion : Il s'est présenté en temps que Promo 58/60. Souhaitons qu'il retrouve des camarades d'Ecole.

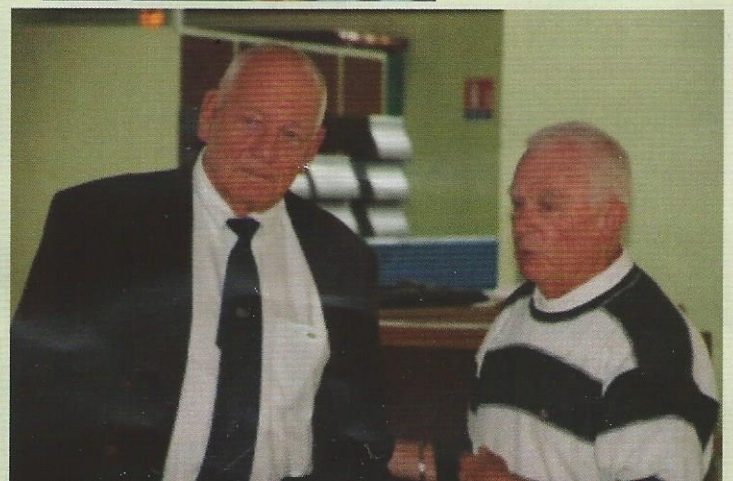
Egalement précision de notre nouveau Porte Drapeau Aquitaine, à savoir Pascal NAPOLITANO qui nous a représenté lors de différentes cérémonies, nous l'en remercions. Il vient donc compléter les porte-drapeaux nommés des autres régions (avalisé lors du C.A du 05/10/2016 vu, avec André .D). Après quelques échanges de paroles, sur des sujets intéressants, Michel a précisé que nous fêterions la St Éloi, le Dimanche 04/12/2016 à midi, au lieu habituel (qui nous convient bien) soit au Restaurant : le «Tourne-Bride) soit à St. Médard en Jalles (banlieue de Bordeaux). Puis « les petites mains » habituelles, nous ont conviées à la collation, y compris certains liquides avec modération!

Michel LECOINTE et André DESTENABES



Pascal
NAPOLITO

Nouveau porte
drapeaux Aquitaine



PRISE DE COMMANDEMENT AU P.E.M

Cette année, deux commandants nous faisaient l'honneur de nous inviter à la présentation aux drapeaux, au Pôle Ecoles Méditerranée, le mercredi 14 septembre 2016. Le quittant, le capitaine de vaisseau Pierre-Jean RÉMY, et le prenant, le capitaine de vaisseau Eric LENORMAND. Vous avez compris qu'outre cette cérémonie, à laquelle nous aimons nous rendre, il y avait une prise de commandement.

Malheureusement, contrairement aux prévisions, ce n'est pas sur l'esplanade Sud du P.E.M., mais dans une des salles du foyer, que nous étions conviés, car le mercredi 14 septembre, la pluie, s'était, elle aussi invitée. Le seul jour du mois où il est tombé de l'eau !

Cela gâchait la fête, même si une grande partie du personnel, a du trouver plutôt bien ce cas de figure, je vous laisse imaginer pourquoi !

Bien sûr pas de musique des équipages, remplacée par une sono, et bien que toutes les écoles soient représentées, avec leur commandant et leur fanion, la participation de chacune se trouvait fort limitée, tout comme le collège des enseignants. On aurait presque trouvé plus de monde « en face », c'est-à-dire chez les invités.

Parmi ceux là, notre président et madame, Jean CONSTANT et Jean-François BRUN. Nous étions réunis derrière notre drapeau, que portait Jean-Pierre BOUVIER, encadré de cinq autres drapeaux patriotiques.

Néanmoins cette cérémonie, présidée par le directeur du personnel de la Marine en personne, le vice-amiral Jean-Baptiste DUPUIS, n'a pas manqué d'émotions et de dignité, quand le commandant quittant arriva dans la salle, après que les troupes aient été inspectées une première fois par « le second ».

Après avoir passé en revue les troupes, il leur présenta les drapeaux, avant que l'amiral ne lui remette un nouveau fanion, celui du P.E.M. L'amiral, s'adressa ensuite aux représentants des diverses écoles pour leur dire la confiance qu'il avait en eux, les encourageant à œuvrer pour le bien de la Marine et de la France. Il fit la transition de commandement en faisant l'éloge du CV Rémy, pour le travail accompli, dont il prit soin de retracer les grandes lignes, et de rappeler le travail encore à accomplir pour perfectionner, encore et toujours, l'enseignement, dans le cadre des écoles de la presqu'île.

Puis vint la cérémonie de passation de commandement, qui reste toujours aussi solennelle et empreinte d'émotion, au point que cela s'est ressenti dans la voix du nouveau commandant, le CV Eric LENORMAND, après que l'ancien fut parti, et rejoindra la Corse), lorsqu'il s'adressa, à son tour, à l'assemblée.

Nous lui renouvelons nos félicitations et nos souhaits de réussite, dans la tâche que sera la sienne maintenant.

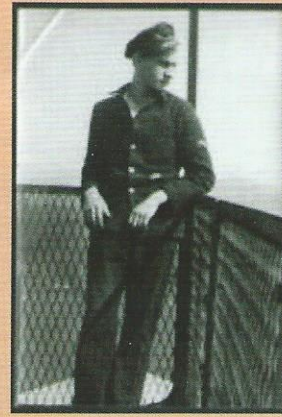
Jean-François BRUN



Le CV Éric LENORMAND



ANNONCE À TOUS LES ADHÉRENTS



Raymond Lelievre 05 novembre 1920 | 26 mai 2003.

Promo 36/38 à Lorient

Je suis membre sympathisant de votre association Région Bretagne en mémoire de mon père. Pour écrire sa biographie, je recherche des témoignages, photos et tous renseignements sur ses différentes affectations à Lorient, Rochefort, Hourtin, Cuers périodes 1936 / 1945. Certes. Les témoins de cette génération sont malheureusement rares mais peut être des familles ou autres peuvent avoir conservé des documents. Dans les greniers il existe parfois des trésors que l'on retrouve souvent chez les bouquinistes et qui sont des biens précieux pour écrire une histoire.

Evidemment tous documents prêtés seront évidemment restitués.

Merci d'avance pour votre coopération. Serge Lelievre.

Contact : jeannine.lelievre@orange.fr Tél : 02 99 38 66 38

NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT

Bonjour à tous

Edouard DUSSOL. je suis adhérent. Ancien arpète promotion mars 1970. En retraite depuis trois ans je passe mon temps à peindre. Récemment deux de mes aquarelles ont été publiées deux fois dans face Book cols bleus « opération dessine moi la marine ».

Je possède un site internet : <http://www.atelier-edourad.odexpo.com>

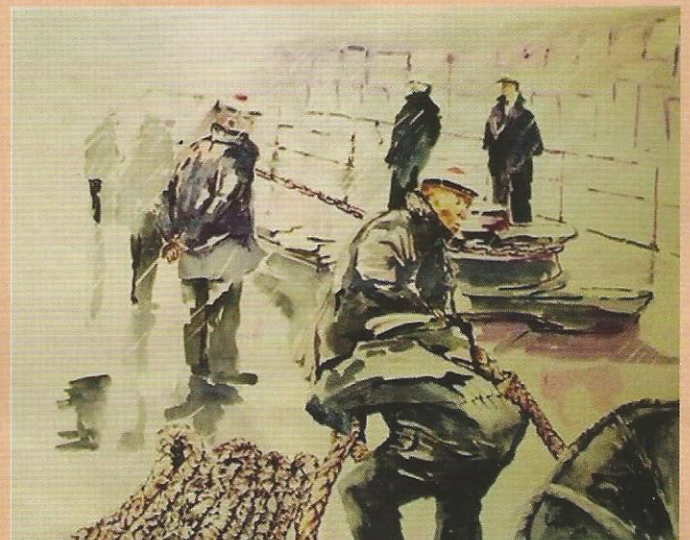
Merci pour cette publication.

Cordialement

M. Edouard DUSSOL 0786565205



Le bosco et son équipage



Poste d'appareillage à bord de la Jeanne d'Arc



LA CHAPELLE SAINT LOUIS APRÈS RESTAURATION (crédit photo : Marine Nationale)